

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 NOVEMBRE 2013

COMPTE RENDU

1 – Rapport moral

1– Adhérents

Le Club compte actuellement 76 membres actifs, soit une baisse de 19 personnes par rapport à l'an dernier.

Comme chaque année le renouvellement des effectifs porte sur environ 25% des membres ce qui est une véritable preuve de vitalité.

La baisse relativement importante des effectifs en 2013 est une nouveauté puisque nous avons au contraire connu une période de développement quasi continue au cours des dernières années. Nous espérons que le phénomène ne se renouvellera pas. Il est vrai que la culture informatique se développe parmi la population dans laquelle le Club trouve la majorité de ses membres (retraités), moins de personnes éprouvent le besoin d'aide et d'assistance en matière informatique.

Ne sont pas comprises dans ce nombre des adhérents actifs, les personnes qui appartiennent à des sections jumelles (Image Vidéo et Photo). Leur nombre s'est accru cette année et est passé de 28 à 30. Cet accroissement est directement lié au nombre de membres de la section photo qui paient le complément de cotisation à cette section pour utiliser le matériel consacré à la photo numérique et qui sont automatiquement accrédités au Club-Micro.

Ne sont pas davantage compris les correspondants divers : responsables d'autres sections de l'AABF, direction de l'AABF etc.

Parmi les adhérents actifs, la très grande majorité est raccordée à Internet et utilisent leur connexion de façon habituelle pour leurs relations avec le Club.

Toutefois, il reste encore 8 personnes (adhérents ou membres de sections jumelles) pour lesquelles l'envoi de la Gazette s'effectue toujours par courrier postal. Nous savons que certains de ces destinataires disposent en fait d'une adresse Internet mais préfèrent recevoir la Gazette sous forme papier. Lors de sa dernière réunion le bureau du Club a décidé de suspendre l'envoi des Gazettes sous forme papier à compter du 1^{er} janvier 2014. Les destinataires actuels seront prévenus. Une exception temporaire sera admise pour les nouveaux membres qui n'auraient pas encore de matériel personnel pour leur laisser le temps de s'équiper et de se former.

2 – L'évolution des nouveaux moyens mis en œuvre

MATERIELS.

Comme annoncé il y a un an lors de la précédente Assemblée Générale, le Club a acquis en fin d'année 2012 une tablette graphique pour faciliter certains travaux sur photos comme les détourages précis.

Au printemps, nous avons modifié le support de notre réseau local en abandonnant le courant porteur en ligne (CPL) pour la liaison Ethernet plus rapide et plus fiable. Pour ce faire, le club a acquis un hub Ethernet par lequel transitent les données destinées à nos quatre postes informatiques, à ceux des sections photo et vidéo et à notre imprimante. Il reste des prises disponibles sur la Freebox pour les adhérents de passage qui en auraient besoin.

Nous avons également équipé (gratuitement) la Freebox révolution d'un module Femto. Celui-ci achemine les communications téléphoniques des téléphones mobiles accrédités (de base tous ceux

des abonnés à Free Mobile) qui n'utilisent plus alors les antennes relais : l'émission d'ondes par le mobile est beaucoup plus faible et la qualité des communications remarquable. Le dernier bureau a décidé l'achat d'un lecteur-graveur externe de DVD Blu-ray. D'autres acquisitions sont possibles et seront décidées lors d'une prochaine réunion du bureau.

LOGICIELS.

Les principales acquisitions de logiciels effectuées au cours de l'exercice concernent :

- Trois licences du système d'exploitation Windows 8. Une a été installée (sur le poste 3), les deux autres le seront prochainement.
- Une licence pour Office 2010 a également été achetée, le logiciel étant installé sur le poste 1.
- La version d'ANYDVD permettant de traiter les vidéos HD.

Outre ces achats les logiciels installés ont été maintenus à jour.

Actuellement le bureau étudie la meilleure façon pour obtenir OFFICE PRO qui comporte le logiciel ACCESS nécessaire pour la gestion du fichier des adhérents :

- achat pour un poste, mais vu le prix supérieur à 500€ cela ne peut être réalisé que dans le cadre d'un investissement ; le budget a été demandé par sécurité ;
- location valable pour 3 postes pour environ 100€ par an

3- Les activités du Club

3.1 Les Permanences

Les permanences sont restées assurées chaque jeudi pendant 2 heures sauf pendant les congés d'été.

Ces permanences constituent un rendez-vous fréquenté par :

- des visiteurs qui cherchent des renseignements,
- des adhérents qui ont besoin d'un conseil ou viennent avec leur micro portable pour se faire dépanner.

La Gazette donne chaque mois le nom du membre du bureau qui assurera la permanence chaque jeudi. Dans la pratique cette désignation est une simple sécurité car en fait chaque semaine c'est souvent plus de la moitié du bureau qui est présente dans le local le jeudi.

N'hésitez donc pas à venir : il y aura toujours quelqu'un (en principe compétent) pour vous recevoir.

Pour les traitements « hors norme », il est toutefois conseillé de venir sur rendez-vous.

Malheureusement le local est très exigü.

Pour maintenir malgré tout un bon accueil, il est rappelé que des matériels destinés à améliorer le confort sont à la disposition de tous les adhérents : ventilateur, cafetière, frigidaire, boissons fraîches.

Les dirigeants du Club apprécient ces permanences qui constituent pour eux un bon moyen de connaître personnellement les adhérents du club, ainsi que leurs soucis ou leurs attentes.

3.2 Les moyens d'information

La Gazette du Club Micro qui en est à son numéro 129 paru en début de mois reste le lien privilégié du Club avec ses adhérents. Mais il serait bon que ce lien ne soit pas à sens unique, du Club vers les Adhérents, mais fonctionne aussi dans l'autre sens : proposez-nous des sujets à

traiter, des articles à publier, faites part de vos expériences etc. Comme chaque année, la Gazette de décembre (numéro 130) qui sera diffusée dans quelques jours, comprendra le compte rendu de la présente AG.

Cette année, un autre moyen de communication a été créé ; il s'agit d'une présentation illustrée des **activités du Club sous forme d'un diaporama PowerPoint**. Cette présentation, créée à l'occasion des journées portes ouvertes et du weekend à Bougival, d'une durée de près d'un quart d'heure a été adressée aux adhérents dont la messagerie acceptait l'envoi de fichiers volumineux. Elle donne un aperçu des logiciels utilisés par le Club spécialement en matière de photo et de vidéo.

3.3 Les formations

Depuis la suppression des inscriptions en liste d'attente il est plus difficile de dresser des statistiques exactes des formations dispensées.

Le cycle **Initiation PC** se déroule sur 5 ou 6 séances de 2 heures 30 et s'adresse à des débutants qui vivent leur première approche du PC. C'est en fait désormais la seule formation qui se déroule sur un cycle de 5 ou 6 séances.

Les autres formations sont accessibles sans inscription préalable et se déroulent en principe en une seule séance le plus souvent le jeudi après-midi à la suite de la permanence ; elles sont annoncées par mail et parfois sur la Gazette.

Ce sont en somme des journées portes ouvertes consacrées à un thème donné comme :

- Problèmes Windows
- Traitement de texte
- Système APPLE
- Photo numérique
- Montage Vidéo

3.4 – Le prêt de matériel

Cette activité est en plein déclin, qu'il s'agisse des appareils photos numériques ou des ordinateurs portables.

Nos adhérents sont vraisemblablement déjà équipés et il n'y a plus de découverte à faire avec ce type de matériel.

Sauf mise sur le marché d'un type tout nouveau d'équipement il n'y aura donc plus d'investissement en la matière et le Club va se défaire des matériels les plus anciens désormais obsolètes.

3.5 – L'assistance à distance

Depuis quelques semaines, les membres du Bureau ont testé les possibilités d'assistance à distance des adhérents qui éprouvent des difficultés avec le fonctionnement de leur équipement. Jusqu'ici, ils bénéficiaient de bonnes paroles et étaient invités à venir au Club avec leur matériel lorsque cela était possible (PC portable). Mais, même avec l'ordinateur présent au Club, certaines interventions n'étaient guère possibles en particulier lorsque le dysfonctionnement porte sur la mise en œuvre d'une imprimante ou les relations avec la box du fournisseur d'accès.

Désormais, le Club est en mesure de prendre à distance le contrôle d'un ordinateur, quel que soit son système d'exploitation. Il faut bien entendu disposer d'une liaison Internet en état de marche et que l'ordinateur puisse charger son système d'exploitation. Ensuite, une procédure simple

accrédite le Club pour la durée de l'intervention et tout se passe comme si l'intervenant du Club était sur place aux commandes de l'ordinateur malade.

Une première expérience couronnée de succès a déjà été réalisée.

Un bémol cependant : les dépannages de ce type ne pourront intervenir que lorsque du personnel compétent se trouve dans le local du Club, soit sauf exception pendant les permanences, et que l'adhérent à dépanner est lui-même devant sa machine.

Nous espérons que cette nouvelle offre rencontrera le succès. Pour la bonne marche de ce service, il serait prudent de prévenir de la demande par mail dans les jours qui précèdent la permanence.

4 – Divers

4.1 Accès à nos locaux

En dehors de la permanence, l'accès occasionnel à nos locaux du Club reste difficile en raison des mesures de sécurité.

Pour les membres du bureau et quelques utilisateurs réguliers le problème est en principe réglé à l'aide d'un badge accréditif.

Pour les accès ponctuels aux horaires de la permanence, il faut, en pratique, profiter du passage de quelqu'un ou téléphoner au Club pour qu'on vienne vous ouvrir. En fait, en raison de l'ouverture aux mêmes heures de la Médiathèque, les passages sont nombreux et l'entrée ne présente pas de réelles difficultés.

Pour l'accès au local en dehors des permanences, la gazette rappelle chaque mois la procédure à suivre.

Il convient de préciser que cela n'est possible que pendant les heures d'ouverture du secrétariat de l'AABF

4.2 Cotisations

Le bureau a décidé de la maintenir à 20 euros.

La cotisation 2013 peut être versée dès maintenant.

Toutefois, il ne peut être exclu que ce montant soit augmenté l'an prochain, en particulier si la baisse du nombre d'adhérents se poursuivait.

4.3 Membres du bureau

Au cours de l'exercice qui s'achève, la composition du bureau a subi un changement : notre trésorier depuis plusieurs années a dû démissionner en raison de ses activités professionnelles.

Cette réunion est l'occasion de présenter à Michel DELCLOO tous nos remerciements pour le travail qu'il a accompli avec compétence, disponibilité et bonne humeur.

Depuis cette démission, les fonctions de trésorier sont assurées par Jacqueline COLOMB assistée de France LIGERON.

Un appel pressant est lancé pour que de nouvelles bonnes volontés se manifestent au moment de l'élection dans quelques minutes.

2 – RAPPORT FINANCIER

Ce rapport a été actualisé par rapport à la version présentée lors de l'AG : les achats prévus ont été intégrés aux dépenses.

RECETTES		DEPENSES	
<i>Cotisations 20€ x 83</i>	<i>1660.00</i>	<i>Logiciels</i>	<i>811.12</i>
		<i>Consommables</i>	<i>288.77</i>
		<i>Petit matériel</i>	<i>213.91</i>
		<i>Frais de réception</i>	<i>309.03</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>21.19</i>	<i>Intérêt débiteur</i>	<i>0.40</i>
TOTAUX	1680.19		1623.23

3 - ELECTION DU BUREAU

Jean-Michel Gault qui a fait acte de candidature est élu à l'unanimité de même que tous les anciens membres qui se représentaient.